

H O R S - S É R I E

# SAINT-CYR

➔ MARS 2023



# Mag



Ville verte et  
transition énergétique  
*Une longueur d'avance*



Saint-Cyr-sur-Loire





**Verdir la ville**  
*Une priorité pour l'équipe municipale*





## DES PROJETS URBAINS PENSÉS POUR DEMAIN .. 4-13

## VERDIR LA VILLE ..... 14-17



## CARTOGRAPHIE MÉRIDIENNE VERTE ..... 18-19

## PLAN D' ACTIONS ..... 20-23



Magazine édité par la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire Commune de Tours Métropole Val de Loire  
Numéro ISSN : 2552-1713 Directeur de la publication : Philippe Briand - Rédacteur en chef : Benjamin Girard - Rédacteurs : François Lemoine et Hélène Charles. Crédits photos : service communication, Mise en page : Audacioza  
Impression : Imprimerie Vincent - Tirage : 10 500 exemplaires - Contact : info@saint-cyr-sur-loire.com Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement.



Ce magazine est disponible en version audio sur le site de la Ville.

## ► *Pourquoi un dossier sur la transition énergétique ?*

Le sujet me semble suffisamment sérieux pour qu'il soit abordé de manière exhaustive. L'environnement et le cadre de vie sont une préoccupation majeure des concitoyens, tendance qui s'est renforcée avec la pandémie de covid-19. À Saint-Cyr, il y a bien longtemps que nous avons intégré cette dimension dans nos programmes d'aménagement, qu'il s'agisse de l'espace ou des bâtiments publics. La crise que nous connaissons aujourd'hui m'a paru une excellente occasion de rappeler le chemin parcouru depuis 30 ans, en mettant en évidence ce qui a été réalisé, tout en se projetant dans l'avenir alors que la réglementation ne fait que se renforcer.



## ► *La Ville a donc été pionnière ?*

Oui et je crois que l'acte fondateur reste notre plan d'urbanisme adopté en 1989, sur lequel le développement de la ville se construit encore aujourd'hui. Saint-Cyr a la chance de disposer d'une formidable ceinture verte que nous avons décidé, à l'époque, de protéger. La Loire au sud, la vallée de la Choisille à l'ouest, le bois de la Rablais au nord, autant d'atouts que nous avons voulu valoriser. Nous avons fait un choix raisonné de développement dans l'esprit d'une ville verte en préservant, voire en créant des parcs, offrant ainsi, des bords de Loire au nord de la ville, une véritable méridienne. L'aménagement de notre espace public a été réfléchi pour apaiser, chaque fois que possible, les mobilités, en réservant toute sa place au piéton et au cycliste, en plantant au maximum les voiries. Les plus anciens de nos bâtiments ont été réhabilités avec ce souci d'une moindre consommation d'énergie ; quant aux nouveaux équipements, ils ont été conçus en faisant appel à de nouvelles techniques de construction, souvent bien en avance sur les réglementations successives. Je pense aux gymnases enterrés, au nouveau groupe scolaire, à la maison de quartier Denise Dupleix. C'est une fierté que je souhaite partager avec les Saint-Cyriennes et les Saint-Cyriens qui nous ont renouvelé leur confiance.

## ► *Et demain, que faire de plus ?*

Nous nous sommes engagés dans un programme ambitieux : reconstruction du centre de loisirs, aménagement de nouveaux locaux pour la bibliothèque et les associations, construction d'une nouvelle piscine avec la Métropole. Nous le ferons avec le souci d'optimiser les mètres carrés disponibles, d'être toujours plus vertueux sur les consommations d'énergie, d'autant que les dernières dispositions législatives et réglementaires donnent un objectif de réduction de 40 % dès 2030, pour atteindre 60 % d'ici 2050. Nous poursuivons l'aménagement de nos espaces publics dans l'esprit du nouveau parking près de l'église Sainte-Julitte et engageons dès cette année un programme d'équipement en mâts autonomes pour l'éclairage public. 2050 peut paraître bien loin, mais nous travaillons aujourd'hui pour les générations qui nous succéderont. Ainsi que le disait Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

**Philippe Briand**

Maire de Saint-Cyr-sur-Loire, Vice-Président de Tours Métropole Val de Loire



# Transition énergétique : *plan d'actions en marche*



La maison de quartier va au-delà des normes de la référence « bâtiment basse consommation » avec un niveau RT2012 moins 50%.





ON DE QUARTIER  
DENISE DUPLEIX

© Caroline Gasch

**Consciente des enjeux liés au réchauffement climatique et de sa responsabilité en tant qu'acteur public, la Municipalité s'est engagée depuis plus de 20 ans dans une démarche de sobriété énergétique. Saint-Cyr Mag fait le point sur les pans d'une action aux multiples visages, engagée au profit de tous les Saint-Cyriens et renforcée afin de répondre aux obligations de la loi Climat et résilience du 22 août 2021.**

**L**a douceur de l'automne a permis de différer de manière conséquente le lancement des périodes de chauffe dans les bâtiments communaux. Une bonne nouvelle tant la situation internationale reste tendue sur le plan des approvisionnements avec des prix du gaz et de l'électricité toujours très élevés et un choc de facture que toutes les collectivités auront du mal à supporter. Entre réduction des consommations et plan d'investissement sur le moyen et long terme, toutes les options sont désormais sur la table. Comment cette nouvelle donne est-elle appréhendée à Saint-Cyr ?





Le nouveau groupe scolaire intègre un système de gestion technique centralisée (GTC).



## DES PROJETS URBAINS PENSÉS POUR DEMAIN

La préoccupation environnementale est au cœur de la politique publique municipale depuis longtemps, dans un souci vertueux d'amélioration et de renforcement du cadre de vie qui fait la réputation de Saint-Cyr, mais aussi de baisse et de maîtrise des coûts. Elle n'a pas toujours été expliquée ou commentée dans sa globalité mais aujourd'hui, elle permet à la Ville d'être mieux préparée que d'autres à affronter cette crise qui pourrait être durable.

Équipements haute qualité environnementale, bâtiments basse consommation, utilisation de matériaux bio-sourcés, revalorisation des déchets, réduction de la consommation d'eau, gestion raisonnée des fluides, campagnes de plantations de végétaux, recours progressif à la led pour l'éclairage public etc., chaque projet urbain est imprégné de cette culture environnementale dans sa réalisation.

### ▶ *Tour d'horizon des équipements éco-responsables*

- Construits respectivement en 2007 et 2017, **le gymnase métropolitain Sébastien Barc (site du complexe sportif Guy Drut) et le gymnase Jean Moulin-République** (site du groupe scolaire avenue de la République) sont deux équipements semi-enterrés. La terre conservant une température constante, elle constitue à ce titre un formidable outil de régulation qui permet de conserver une certaine chaleur l'hiver et une certaine fraîcheur l'été.

---

*Les toitures végétalisées favorisent la biodiversité et améliorent le confort thermique*

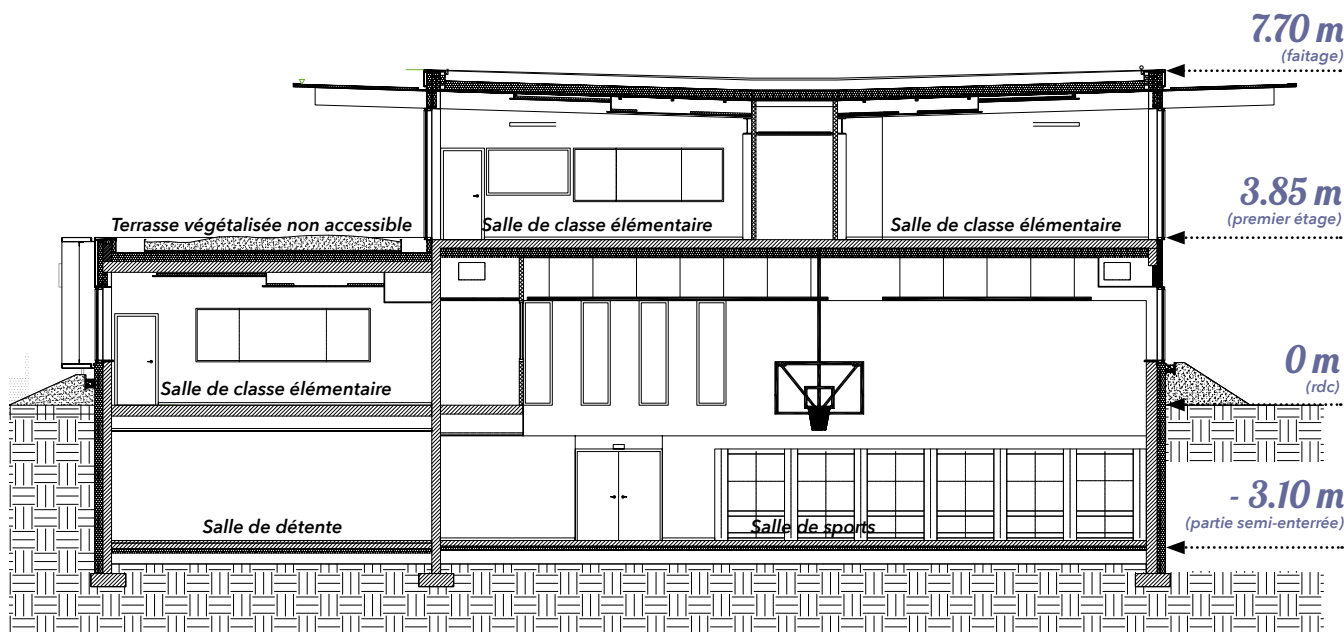
---





- La maison du gardien du complexe sportif **Guy Drut** est un des premiers bâtiments basse consommation (BBC) réalisés par la ville en 2012 et fut l'une des toutes premières réalisations de ce type en Indre-et-Loire. Ce label portait des exigences renforcées en termes d'étanchéité à l'air du bâti, d'isolation supérieure, d'orientation bioclimatique et de recours aux énergies renouvelables.

- Situé avenue de la République, **le groupe scolaire Honoré de Balzac/Anatole France** présente une architecture à volumétrie linéaire, basse et s'intègre parfaitement à l'environnement urbain et paysager, en témoigne sa toiture végétalisée. L'architecture contemporaine privilégie des matériaux nobles comme le bois, l'aluminium et le verre. Ce bâtiment de haute qualité environnementale est très économe en énergie, il va au-delà des normes de la référence bâtiment basse consommation, avec un niveau RT2012 moins 50 %. L'établissement intègre également un système de gestion technique centralisée (GTC) qui permet un suivi et un pilotage à distance des équipements énergétiques. Un contrôle de la qualité de l'air intérieur (QAI) est assuré via des sondes CO2 dans les salles de classe. Les débits de ventilation sont ainsi adaptés en fonction des valeurs de CO2 relevées permettant de réaliser des économies d'énergie lorsque les classes sont faiblement occupées.



*École élémentaire / Gymnase*



*Matériaux nobles, noues d'infiltration, éclairage 100% LED, espèces végétales variées, îlots de fraîcheur, le nouveau parking est à la fois esthétique et éco responsable.*

- En ce qui concerne la **maison de quartier Denise Dupleix**, le souhait de la Municipalité était d'en faire un projet résolument tourné vers la transition écologique en prenant en compte l'aspect environnemental dans sa conception et son fonctionnement. La construction du bâtiment s'est ainsi articulée autour de quatre grands axes : l'utilisation de matériaux nobles biosourcés et recyclables, la gestion de l'énergie, le confort hygrothermique et la mise en place de 94 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en autoconsommation. Le puits canadien permet de limiter les besoins de chauffage l'hiver, mais surtout de rafraîchir les locaux l'été sans avoir recours à une climatisation traditionnelle énergivore. Ce bâtiment de haute qualité environnementale est très économe en énergie, il va au-delà des normes de la référence bâtiment basse consommation, avec un niveau RT2012 moins 50%. C'est dans ce cadre que le programme a bénéficié d'une aide de l'Europe. Il a également fait l'objet d'une expérimentation du label énergétique E+C- qui met en avant les bâtiments sobres en énergie et en

CO2 sur tout leur cycle de vie (construction, usage et démolition).

- Le nouveau **parking paysagé situé au-dessus de l'église Saint-Cyr / Sainte-Julitte** est une réalisation sobre qui s'intègre parfaitement au patrimoine bâti et naturel qu'il surplombe. Une attention particulière a été portée au choix des matériaux, qualitatifs et semi-perméables, ils limitent les problématiques d'imperméabilité des sols, de ruissellement des eaux de pluie et d'îlots de chaleur ; mais aussi à celui des espèces végétales qui favorisent la biodiversité. Des espaces arborés ont été créés pour lutter contre la chaleur et l'éclairage est 100 % LED avec détection de présence permettant de faire varier l'intensité lumineuse et donc de limiter sur une grande partie de la nuit la consommation d'énergie.

---

***Nouveau parking : éclairage 100% LED***

---





## ▾ *Les grands projets de la mandature seront exemplaires*

**Nouvelle piscine, réhabilitation du manoir de la Tour, aménagement des locaux de l'ancienne école Anatole France, réaménagement du centre de loisirs, autant de dossiers qui seront conduits avec ce souci d'une transition énergétique assumée.**





## Piscine municipale *Construction d'un nouvel équipement*

*La piscine municipale a ouvert ses portes en 1975. Vieillissante et énergivore, elle est le bâtiment le plus consommateur de fluides (eau et gaz) de la commune. En accord avec la Métropole, un nouvel équipement verra le jour sur le site du complexe de sports et de loisirs Guy Drut. Les nouvelles technologies permettent aujourd'hui la réalisation de structures plus économes et adaptées aux attentes du public. Le projet de réseau de chaleur, à l'étude sur ce site de 14 hectares multi-équipements, est un enjeu fort et déterminant.*





# Manoir de La Tour

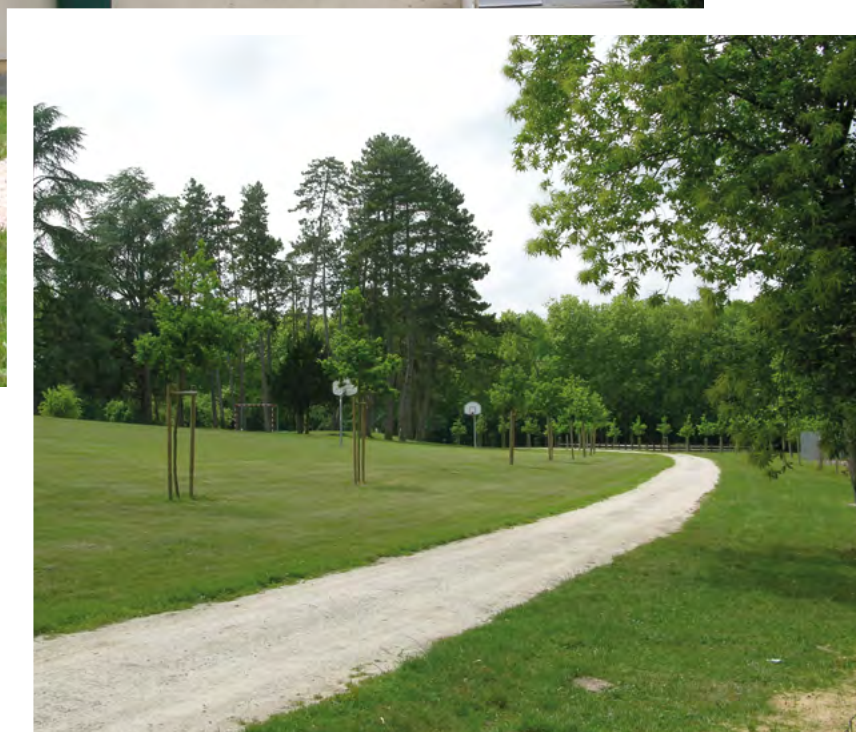
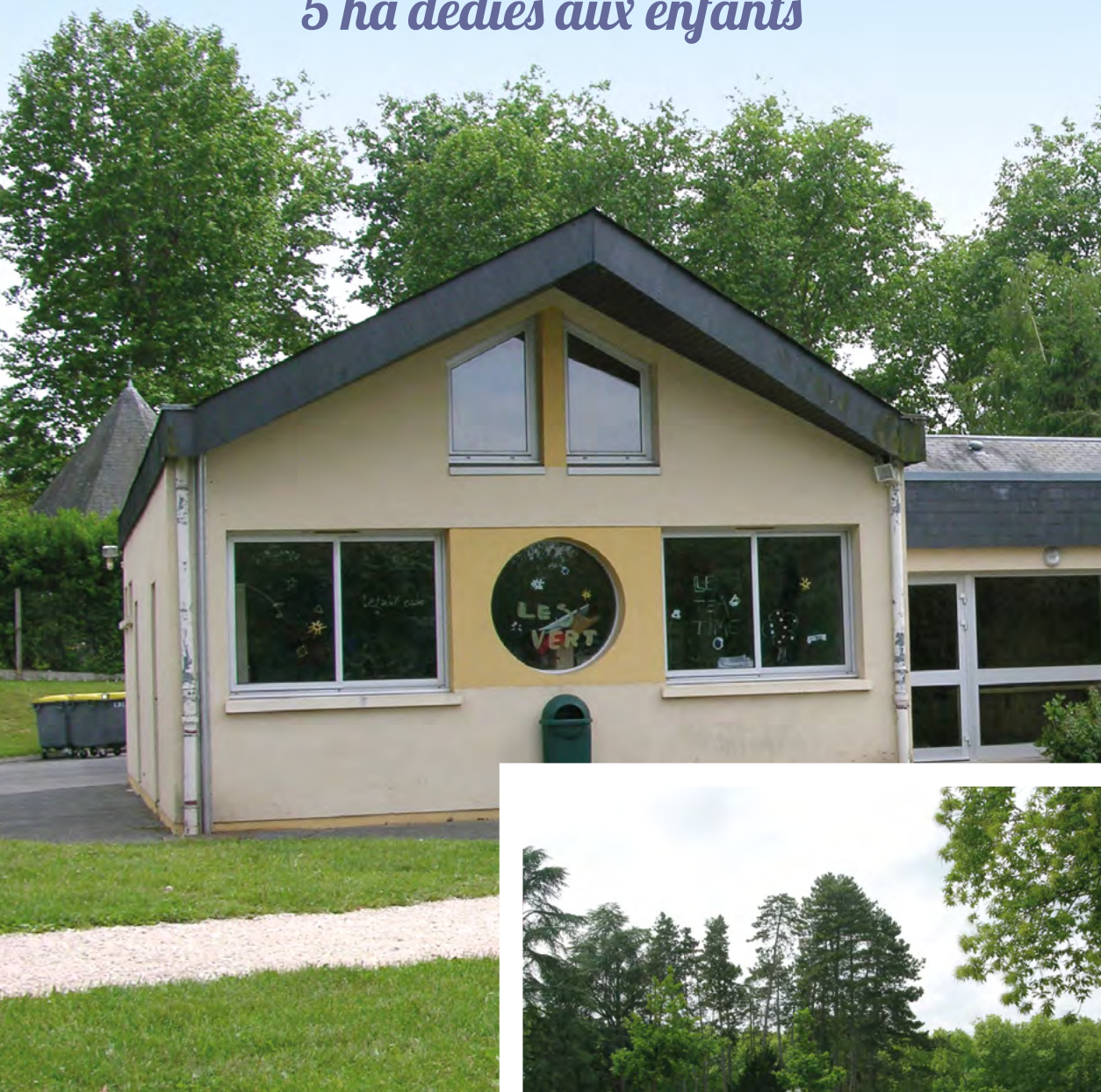
## *Un patrimoine d'exception à préserver*

*Le domaine de la Tour a été acquis en 1995 et réaménagé dans les années qui ont suivi afin d'y accueillir l'association Saint-Cyr AVF Accueil, devenu depuis Saint-Cyr accueil loisirs (SCAL). Deux salles de réception en rez-de-chaussée sont mises à la disposition des habitants et des associations. Un projet de réhabilitation est à l'étude pour ce bâtiment d'exception situé au cœur d'un parc classé depuis 1960.*



# Moulin Neuf

## *5 ha dédiés aux enfants*



*L'accueil de loisirs du Moulin Neuf, situé à Mettray, a été ouvert en 1979. Il est agréé pour l'accueil maximal de 300 enfants, ce que les locaux actuels ne permettent pas. Un vaste projet de reconstruction va ainsi être engagé en 2023. Sur ce site arboré exceptionnel de 5 hectares, l'idée est de réaliser un bâtiment fonctionnel et de grande qualité environnementale.*



# Ancienne école Anatole France

## *Projet de réhabilitation à l'étude*



Ce bâtiment, construit en 1882, abritait jusqu'en 2019 l'école Anatole France. Il est assurément un élément fort du patrimoine de la ville qu'il convient de réhabiliter. Tout sera à y refaire afin qu'il puisse accueillir, à terme, soit les nouveaux espaces de la bibliothèque, laquelle quitterait alors la place Malraux, soit des locaux associatifs.



## Les cours d'écoles *vont être végétalisés*

Dès 2023, le programme démarre avec les abords et les cours des écoles Roland Engerand et Charles Perrault. Traitement des cheminements d'accès par l'est, végétalisation, pose d'un enrobé clair dans les cours et installation de pergolas sont prévus. Des travaux qui permettront le raccordement du gymnase à la chaufferie du groupe scolaire. Montant des travaux estimé à 800 000 €. Livraison prévue cet été.



Les plantations sont réalisées avant même la construction du bâti permettant d'offrir aux futurs occupants des espaces verts de qualité



## VERDIR LA VILLE ET VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLES

**F**ortement attachée à la qualité du cadre de vie, la municipalité œuvre depuis de nombreuses années pour que Saint-Cyr-sur-Loire conserve son image de ville-jardin.

### **1000 arbres de plus plantés cet hiver**

Une vaste campagne de plantations a commencé cet hiver et s'achèvera au printemps. Elle porte sur plusieurs axes :

- Végétaliser les cours d'écoles afin d'y créer des îlots de fraîcheur et de rompre avec la minéralité de ces lieux récréatifs.
- Entretien le patrimoine arboré en poursuivant le programme de plantations initié depuis de nombreuses années. Depuis 2007, plus de 3 800 arbres ont été plantés et d'ici à la fin de l'hiver, ce sont plus de 1 000 nouveaux sujets qui enrichiront le patrimoine existant. Une micro forêt urbaine verra

également le jour à l'angle de la rue des Épinettes et du boulevard Charles de Gaulle.

- Poursuivre l'embellissement de la ville par la plantation de vivaces, bulbes et arbustes à fleurs au cœur des sites emblématiques de la ville : cœur de ville, parc de la Perraudière, parc de la Tour.
- Rénover certains espaces verts en modifiant les plantations, en allégeant ou, au contraire, en renforçant les massifs fleuris au niveau de la promenade des Gabares, des ronds-points de Katrineholm, de Meinerzhagen.

À noter que le boulevard Charles de Gaulle, dans sa partie économique, verra sa trame arborée renforcée par la plantation de 100 arbres.



**17 000** ARBRES ONT ÉTÉ RECENSÉS, SOIT 1 ARBRE PAR HABITANT





*Les réalisations urbaines, dès leur conception sont toujours enchâssées dans un patrimoine paysager et végétal. Ce qui fait l'identité de la ville.*

## ► *Planter avant de construire*

On parle beaucoup d'îlots de chaleur et partout, on se rend compte qu'il faut abandonner la minéralité des espaces tant prônée par les urbanistes durant des années.

Saint-Cyr-sur-Loire ne s'est jamais inscrite dans ce courant de pensée. Bien au contraire, les plantations sont un rituel pour tout aménagement d'espace public depuis fort longtemps. C'est la logique appliquée à chaque construction de voirie : boulevard Charles de Gaulle, rue Henri Bergson, rue Victor Hugo, rue Jacques-Louis Blot, place Guy Raynaud etc. Dans les opérations d'urbanisme, elles précèdent même les constructions : au Coeur de Ville, à Central parc, pour ne citer qu'eux.

Il est acquis que sous une voûte arborée, la température chute de plusieurs degrés. Les villes méditerranéennes ont été ainsi conçues. À l'heure du réchauffement climatique, c'est un « plus » important pour le cadre de vie des habitants. Et cette politique vient renforcer l'image et l'identité d'une ville déjà verte sur le coteau de Loire.





## PAROLE D'ÉLU



### **Christian Vrain**

*Maire-adjoint en charge de l'environnement et de l'embellissement de la ville*

 ***Vous le verrez dans ce dossier consacré à l'environnement, la ville poursuit son engagement en faveur du développement durable. C'est une action de tous les instants qui demande beaucoup d'énergie et qui se concrétise dans notre vie quotidienne grâce à la volonté de toute l'équipe municipale. Nous pouvons être fiers du travail déjà réalisé et ainsi nous s'engager avec détermination pour demain.*** 





Campagne de plantations d'hiver dans le parc de la Perraudière.





## La méridienne *verte*

Grâce à ses nombreux parcs, zones boisées et autres espaces verts, Saint-Cyr-sur-Loire est souvent comparée à une "ville-jardin". Chacun d'entre eux peut être relié en toute sécurité, à pied ou à vélo. La ville peut ainsi se découvrir en toute quiétude des bords de Loire, au sud, au bois de la Rablais, au nord.



2



7

COMMUNE DE FONDETTES



0 100 200 300 400 500









Le centre administratif fera l'objet de travaux d'isolation thermique extérieure, la chaudière sera changée.



Le site du complexe sportif Guy Drut, qui comprend le gymnase Sébastien Barc, pourrait être intégré à un réseau de chaleur communal.

## DES ÉTUDES ÉNERGÉTIQUES EN COURS ET UN PLAN D'ACTION EN MARCHÉ

**A** fin de répondre à ces réglementations environnementales fortes, la ville a engagé en 2022 des études pour avoir la capacité de construire pour ses principaux bâtiments un plan d'action énergétique chiffré dès 2023. Des études thermiques ont ainsi été menées sur 19 bâtiments municipaux et des études techniques sont en cours au complexe sportif Guy Drut et sur le site du groupe scolaire Roland Engerand.

### ▷ *Définition d'améliorations prioritaires*

- Au cœur du **groupe scolaire Roland Engerand**: isolation thermique extérieure, menuiseries extérieures, VMC double flux et éclairage LED.
- À **l'hôtel de ville** : isolation thermique intérieure, menuiseries extérieures, VMC double flux et remplacement de la chaudière
- Aux **serres et centre technique municipal** : isolation thermique intérieure ou extérieure, menuiseries extérieures, VMC double flux, modernisation de la structure des serres et remplacement de la chaudière avec la création d'une production de chaleur mutualisée.

### ▷ *Nouveau contrat de maintenance pour les installations thermiques des bâtiments communaux*

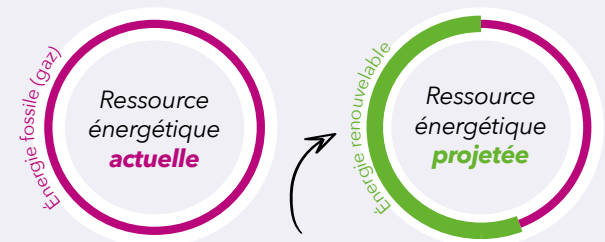
Confié à Engie, pour 8 ans, il garantit une **stabilité des prix du gaz jusqu'en 2025**. Ce contrat concerne 36 sites très différents : équipements administratifs, sportifs, culturels, dédiés à l'enseignement. Outre un objectif de qualité et de continuité de service, ce contrat doit permettre d'optimiser les consommations d'énergies et de réduire les émissions de gaz à effet de serre grâce au pilotage des installations et à l'atteinte d'une cible énergétique contractuelle. **Celle-ci est fixée à moins 7 % par rapport au contrat précédent, soit un gain de 253 MWh/an représentant la consommation annuelle moyenne de 54 foyers saint-cyriens.**





## ► **Mise en œuvre d'un mini réseau de chaleur communal**

### Réseaux de chaleur communal



**Objectif à minima :**  
60% d'énergie renouvelable pour le réseau de chaleur communal

Cette réflexion est en cours, avec le choix du mode de production de chaleur renouvelable le plus approprié à l'environnement urbain et aux besoins des sites concernés. La biomasse, la géothermie ou encore le solaire thermique seront étudiés. L'étude de faisabilité confiée au bureau d'études angevin BatiMgie touche le site du complexe sportif Guy Drut qui regroupe de nombreux équipements : l'Escale, la tribune du stade d'honneur Guy Drut, le gymnase Sébastien Barcet et la future piscine. Ce réseau pourrait également alimenter également les gymnases Louis Stanichit et Georges Coussan, le dojo Konan, le groupe scolaire Périgourd. Cet investissement, d'un montant estimé pour le moment à 3,6 millions d'euros (hors plan de subventions), permettrait de diminuer d'au moins 60 % le recours aux énergies fossiles et de diminuer de plus de 90 % les émissions de CO<sub>2</sub> pour ces huit bâtiments tout en réduisant significativement les redevances d'achat d'énergie et de maintenance.

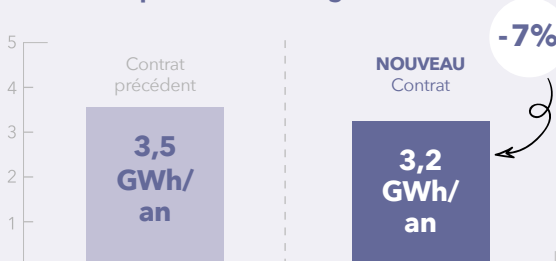
Dans le cadre de ce contrat, l'ensemble des équipements âgés de plus de 25 ans sont renouvelés, permettant par exemple le remplacement de chaudières gaz atmosphérique obsolètes par des chaudières gaz à condensation. Chaque remplacement est étudié au cas par cas afin de réévaluer la pertinence des équipements mis en œuvre et de les redimensionner au plus près des besoins des bâtiments qui ont pu voir leur structure et/ou leur usage évoluer avec le temps.

Le contrat prévoit également la mise en place de sondes de température sans fil dans chacun des 36 sites afin de piloter la température intérieure au plus près de la cible contractuelle. Cela permettra de maximiser les économies d'énergie et de détecter d'éventuelles dérives de consommation.

## ► **Révision des degrés et périodes de chauffage**

Une baisse des températures de chauffe dans les bâtiments municipaux (gymnases, l'Escale, écoles, hôtel de ville), l'application d'un réduit du chauffage dans les bâtiments scolaires lors des périodes de vacances, ainsi que la mise en place de plannings de chauffe (faisant correspondre occupation des locaux et périodes de chauffage) vont permettre un gain d'un peu moins de 5% sur la consommation énergétique de la ville (soit l'équivalent de la consommation annuelle de 44 foyers). **La température de l'eau de la piscine a elle aussi été baissée, passant de 29 à 28 degrés.**

### Contrat d'exploitation chauffage







Des panneaux photovoltaïques devraient être installés sur le toit du dojo Konan.



## ► Installation de panneaux photovoltaïques

Une étude est en cours pour l'installation de **45m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques en autoconsommation sur le pande toitures du dojo Konan**. Cet investissement, estimé à 40 000 € permettrait une production d'électricité de 9 MWh/an soit 10 % des consommations électriques du gymnase Louis Stanichit et du dojo Konan. Dans un second temps, une étude sera menée pour déterminer le potentiel photovoltaïque des toitures du centre technique municipal et la mise en place d'ombrières sur le parking de l'Escale.



Le choix de la ville est la production photovoltaïque en autoconsommation. Cela permet de couvrir les besoins électriques de base des bâtiments tout en évitant un surdimensionnement et donc un surinvestissement.




## LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville a recruté un responsable énergies en avril 2022. **Thomas Huzeau** assure, outre un regard sur tous les fluides, le suivi technique et financier des contrats de maintenance de chauffage et d'éclairage public ; il réalise et suit des audits, met en œuvre des études de faisabilité mais aussi des opérations de travaux en matière de chauffage et d'éclairage public ; il pilote le « décret tertiaire » et le « décret système d'automatisation et de contrôle des bâtiments non résidentiels » (BACS) ; enfin il apporte son expertise pour la mise en place d'équipements utilisant ou produisant une énergie renouvelable (photovoltaïque, pompe à chaleur, réseaux de chaleur etc.).

## ► Système de gestion technique centralisée (GTC)

Des études sont en cours pour la mise en place de GTC dans le cadre du décret BACS. Les GTC sont des équipements informatiques connectés qui permettent le pilotage et la supervision à distance des installations de chauffage, ventilation ou encore d'éclairage. Leurs objectifs ? les pannes et la maintenance mais aussi la performance énergétique et réduire les coûts de fonctionnement. 4 sites saint-cyriens (maison de Quartier Denise Duplex, ancienne Mairie, nouveau groupe scolaire et l'Escale) profitent déjà de ce système et chaque projet bâti neuf ou de réhabilitation l'intégrera désormais obligatoirement.





Des zones prioritaires ont été définies pour l'installation de mâts autonomes.

## ▷ Déploiement des mâts autonomes



Des mâts autonomes LED avec panneaux photovoltaïques seront implantés prochainement sur une partie du boulevard Charles de Gaulle mais aussi avenue André Ampère, place Malraux et dans le quartier dit « des peintres », soit un total de 46 mâts. Ces zones ont été identifiées comme prioritaires en 2023 par une étude menée en régie et prenant en compte des critères cumulés de vétusté des mâts, non-conformité des mises à la terre et de lampes énergivores et obsolètes. **Le coût d'un mât autonome est de 3 000 à 4 000€ posé avec confection du massif, mais il reste deux fois moins onéreux comparé à une solution traditionnelle LED filaire avec reprise des réseaux enterrés.** Pour ces quatre zones prioritairement traitées, le gain énergétique s'élèvera à 27 MWh/an, soit la consommation annuelle moyenne de 6 foyers saint-cyriens et permettra d'éviter le rejet de 5t CO<sub>2</sub>/an dans l'atmosphère.

Les mâts, qui ont une autonomie de 365 nuits/an sans coupure, sont de fabrication française et sont équipés de batteries (d'une durée de vie de 10 ans minimum) et de panneaux photovoltaïques qui sont pris en charge par les filières de recyclage.



▷ 19

BÂTIMENTS COMMUNAUX ONT FAIT L'OBJET D'ÉTUDES THERMIQUES.



▷ 7%

C'EST LA DIMINUTION EN CONSOMMATION DE GAZ QUE PERMET LE NOUVEAU CONTRAT ENGIE. SOIT L'ÉQUIVALENT DE LA CONSOMMATION DE 54 FOYERS.



▷ 36 SITES

SERONT ÉQUIPÉS DE SONDES DE TEMPÉRATURE SANS FIL POUR MAXIMISER LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE.



▷ 60%

C'EST LA BAISSE DE RECOURS AUX ÉNERGIES FOSSILES QUE PERMETTRAIT LE MINI RÉSEAU DE CHALEUR COMMUNAL POUR 8 ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX, SOIT -90% DES ÉMISSIONS DE CO<sub>2</sub>.



▷ 46

MÂTS PHOTOVOLTAÏQUES SERONT INSTALLÉS EN 2023, UN GAIN ÉNERGÉTIQUE ÉQUIVALENT À LA CONSOMMATION DE 6 FOYERS.



— festival —

# SAVEURS au jardin

14  
MAI

10h-18h

**PARC DE LA PERRAUDIÈRE**

Entrée libre

📞 02 47 42 80 86

🌐 [www.saint-cyr-sur-loire.com](http://www.saint-cyr-sur-loire.com)

**MARCHÉ GOURMAND  
ET VITICOLE, VENTE DE  
VÉGÉTAUX, ANIMATIONS,  
RESTAURATION SUR PLACE**



**Saint-Cyr-sur-Loire**